



REPUBLIQUE DU BENIN
MINISTERE DE L'ENERGIE

PROJET D'AUGMENTATION DE L'ACCES A L'ELECTRICITE (P2AE)

FINANCEMENT : CREDIT IDA 6901-BJ

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° BJ-PIU-249392-CS-CQS



Recrutement d'un vérificateur indépendant

Date
Kémèho Casimir DEGUENON

1) Le Gouvernement de la République du Bénin a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le coût du **Projet d'Augmentation de l'Accès à l'Electricité (P2AE)**, et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au **Recrutement du vérificateur indépendant**, qui sera conclu à la suite de la présente sollicitation de manifestation d'intérêt.

2. Les services à fournir par le Consultant dans le cadre de cette mission consisteront :

- vérifier et valider de façon indépendante les niveaux d'atteinte des Conditions Basées sur la Performance (CBP), (CBP1, 2, 3, 4, 5, 6 7 et 8) conformément à la description et la définition de l'indicateur et sur la base des vérifications menées conformément aux outils de vérification au titre des années non encore vérifiées et jusqu'à la fin du Programme ;
- vérifier également l'admissibilité des dépenses liées aux Programmes de Dépenses Eligibles (PDE) associés aux CBP conformément à l'accord de financement du projet,

3. Le Coordinateur de l'Unité de Coordination du Projet, par la présente sollicitation de manifestation d'intérêt, invite les cabinets intéressés à exprimer leur intérêt à fournir les services ci-dessus décrits. Ils doivent être des **cabinets d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant ou des firmes de conseil dans le domaine de l'administration publique en audit, en économie ou dans un domaine connexe, gestion des projets, enquêtes etc. ayant plus de cinq (5) ans d'existence., avec une expérience confirmée en audit des finances publiques ou projets de développement et avoir effectué de missions de vérification de l'atteinte des Conditions Basées sur la Performance et/ou les Indicateurs liées aux Décaissements (DLI) dans le cadre de projets financés par la Banque mondiale ou des Institutions Internationales de financement du développement ayant des procédures similaires au cours des cinq (5) dernières années.** Les cabinets doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, capacité technique et administrative). Les informations doivent être fournies en deux exemplaires dont un original. En cas de différence entre les exemplaires, l'original fera foi

ME
Délégation de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER

Retiré le.....
Nom.....
Prénom.....
Signature.....

MINISTERE DE L'ENERGIE
Direction Générale des Ressources Énergétiques (DGRE)
Projet d'Amélioration des Services Énergétiques (PASE)

ARRIVÉE, LE.....
SOUS LEN°.....1



Les critères d'évaluation sont les suivants :

- Qualification d'ordre générale : dix (10) points
 - ✓ Nombre d'année d'exercice : 5 ans au moins : cinq (05) points
 - ✓ Activités principales : Etudes, conseils et enquête dans le domaine de l'administration publique en audit, en économie ou dans un domaine connexe, gestion des projets : cinq (05) points
- Expérience pertinente relative à la mission : quatre-vingt-dix (90) points
 - ✓ Mission d'audit des finances publiques ou projets de développement ou de vérification de l'atteinte des Conditions Basées sur la Performance et/ou d'Indicateurs liées aux Décaissements (DLI) dans le cadre de projets financés par la Banque mondiale ou des Institutions Internationales de financement du développement de façon générale au cours des cinq dernières années (2016 à 2020) ou de l'année en cours : soixante (60) points à raison de dix (10) points par mission ;
 - ✓ Mission de vérification de l'atteinte des Conditions Basées sur la Performance et/ou d'Indicateurs liées aux Décaissements (DLI) dans le cadre de projets financés par la Banque mondiale au cours des cinq dernières années (2016 à 2020) ou de l'année en cours : trente (30) points à raison de dix (10) points par mission.

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, les consultants seront départagés par le nombre de missions exécutées au niveau du sous critère : **vérification de l'atteinte des Conditions Basées sur la Performance et/ou d'Indicateurs liées aux Décaissements (DLI) dans le cadre de projets financés par la Banque mondiale au cours des cinq dernières années (2016 à 2020) ou de l'année en cours**

Les cabinets doivent fournir toutes les preuves (attestation de bonne exécution ou PV de réception et contrat) des missions similaires exécutées. Toute mission indiquée non soutenue par les preuves ci-dessus indiquées ne sera pas prise en compte. Le cabinet devra fournir également son registre de commerce ou tout autre document similaire pouvant prouver ses années d'exercices et ses domaines d'activité.

4. L'original et la copie de la manifestation d'intérêt doivent être placés dans une enveloppe portant clairement la mention « **Projet d'Augmentation de l'Accès à l'Electricité (P2AE), Manifestation d'intérêt pour le Recrutement d'un vérificateur indépendant** »

5. Le Consultant sera présélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement *de juillet 2016 mis à jour en novembre 2017 et août 2018* de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »). La méthode de sélection est la sélection suivant sur la Qualification des Consultants.

6. La durée prévisionnelle de la mission est d'environ cinq (05) ans portant sur les exercices 2022 à 2026.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous.

8. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être élaborés en langue française et déposés sous pli fermé ou par courrier électronique au plus tard le 12/07/2022 à 10 heures GMT+1 à l'adresse indiquée ci-dessous.

9. Les dossiers de manifestation d'intérêt seront ouverts en séance publique à la **salle de conférence du Ministère de l'Energie sise au 1er Etage Avenue Jean Paul II COTONOU**, le 12/07/2022 à 10 h 30 mn GMT+1

10. La période prévisionnelle de démarrage de la mission est juin 2022

11 L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est la suivante :

Secrétariat Administratif du Projet d'Amélioration des Services Energétiques (PASE) (PASE) sis à la Direction Générale des Ressources Energétiques (DGRE) Carré N° 04015 Fifadji Houto, Sodjatinmè, 06 BP 2049, Cotonou, Tél : 00229 21 37 73 85, Email daem_pase@yahoo.com



Le Coordonnateur du Projet

Ganiou Babatoundé SIKIROU
Ganiou Babatoundé SIKIROU